

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU CONSEIL MUNICIPAL DU 17 OCTOBRE 2024

2024-10-D922

Date de convocation :

11.10.2024

Date d'affichage :

25.10.2024

Nombre de conseillers :

En exercice : 18
Présents : 11
Absents : 3
Absents excusés : 4
Votants : 13
Procurations : 2

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

072-217202431-20241017-2024-10-D922-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 19/11/2024

L'an deux mille vingt-quatre, le dix-sept octobre à vingt heures, le Conseil Municipal, légalement convoqué, s'est réuni salle de la mairie, sous la Présidence de Monsieur Xavier GAYAT, Maire.

Etaient présents : MM. Xavier GAYAT, Loïc THÉRIAU, Jérôme ESNAULT, Guillaume GASNIER, M^{mes} Martine DODIER, Sylvie LENÈGRE, Maryvonne RENAUDIN, MM. Gilles LESÈVE, Patrice BOUTTIER, M^{mes} Carole LEGROS, Sauvane DECIRON.

Absents : M. Dominique CHARPENTIER, M^{mes} Nadège CHARRIER, Dorothée GAUTHIER.

Absents excusés : M^{mes} Eliane KNOPS, Aurélie PIRON, Blandine LALLIER qui donne procuration à M Loïc THÉRIAU, et M. Dominique FILLEUL qui donne procuration à M. Xavier GAYAT.

M^{me} Carole LEGROS a été élu secrétaire de séance.

Assistait également à la réunion, M^{mes} Ghislaine COUTANT, Adjoint Administratif Principal 1^{ère} classe et M^{me} Jessica TOUCHARD, Adjointe Administratif.

OBJET : TARIFS COMMUNAUX - RÉVISION POUR L'ANNÉE 2025 :

Sur proposition du Maire et après en avoir délibéré,
Le conseil municipal,

- ✓ Décide de ne pas modifier les tarifs communaux ni de location de la salle des fêtes, à compter du 1^{er} janvier 2025,

Conférer les détails joints en annexes 1 à 3.

Monsieur le Maire précise à l'attention des secrétaires de mairie de bien préciser lors des réservations que les tarifs sont révisables au 1^{er} janvier de chaque année. Ceci afin d'alerter les personnes et les associations ayant réservées qu'en connaissance des tarifs de l'année en cours.

Suivent les signatures,

Pour copie conforme, les jour, mois et an susdits./.

A Pontvallain, le Maire, Xavier GAYAT



TARIFS		2022	2023	2024	2025
CONCESSIONS CIMETIERE					
TRENTENAIRE (renouvelable)		300 €	350 €	350 €	350 €
CINQUANTENAIRE (renouvelable)		400 €	450 €	450 €	450 €
CONCESSIONS COLOMBARIUM					
RENOUVELABLE 15 ANS		350 €	400 €	400 €	400 €
RENOUVELABLE 30 ANS		600 €	650 €	650 €	650 €
RENOUVELABLE 50 ANS		800 €	850 €	850 €	850 €
TARIFS REPAS CANTINE					
Repas Enfant		3,40 €	3,70 €	3,70 €	3,70 €
Repas Adulte		5,50 €	6,00 €	6,50 €	6,50 €
TARIFS ASSAINISSEMENT APPLICABLES AU 1ER JUIN 2021					
BRANCHEMENT ASSAINISSEMENT		2 000 € *	2 000 € *	2 000 € *	2 000 € *
* : avec paiement d'une part supplémentaire d'un maximum de 2 000 € si dépassement pour travaux.					
SURTAXE ASSAINISSEMENT		1,25 €	1,25 €	1,25 €	1,25 €
PRIX ABONNEMENT ASSAINISSEMENT		36 €	36 €	36 €	36 €
MATERIEL					
130 CHAISES (à l'unité)		0,60 €	0,60 €	0,60 €	2 €
STANDS (hors commune)		25 €	25 €	25 €	25 €
STANDS (association communale)		5,60 €	5,60 €	5,60 €	6 €
BARRIERES (hors commune à l'unité)		0,80 €	0,80 €	0,80 €	2 €
PECHE					
Carte pour la saison (1 ligne) commune et hors commune		25 €	25 €	25 €	25 €
Ticket à la journée (1 ligne) gratuit pour les enfants de - de 16 ans commune et hors commune		2,50 €	2,50 €	2,50 €	2,50 €
Location plan eau (empoissonnement par le loueur)		150 €	150 €	150 €	150 €
DROIT D'EMPLACEMENT					
La journée		90 €	90 €	100 €	100 €
PHOTOCOPIES					
A 4	noir & blanc	0,20 €	0,20 €	-	-
	couleur	0,30 €	0,30 €	-	-
A 3	noir & blanc	0,40 €	0,40 €	-	-
	couleur	0,50 €	0,50 €	-	-

SALLE DES FÊTES DE PONTVALLAIN - TARIFS « ÉTÉ » (du 15/04 au 15/10) - APPLICABLES AU 1^{ER} JANVIER 2025 -

	GRANDE SALLE 310 m ²		PETITE SALLE 105 m ² « EN COMPLEMENT »		PETITE SALLE 105 m ² « SEULE »		PLUS CUISINE	PLUS VAISSELLE
	COMMUNE	HORS COMMUNE	COMMUNE	HORS COMMUNE	COMMUNE	HORS COMMUNE		
MARIAGE REPAS	PARTICULIER	260	500	70	250	100	Compris	0,05 €
	Particuliers 2 ^{ème} Jour	130	250	35	100	50		
	PROFESSIONNEL	400	650	100	250	170	Compris	0,05 €
	Prof 2 ^{ème} jour	200	325	50	125	85		
LOCATION ½ journée	PARTICULIER	90	200			50	Compris	0,05 €
VENTE COMMERCIALE	PROFESSIONNEL	400	700			200		

Location association : voir annexe 3

SALLE DES FETES DE PONTVALLAIN - TARIFS « HIVER » (du 01/01 au 15/04 et du 15/10 au 31/12 - APPLICABLES AU 1^{ER} JANVIER 2025

	GRANDE SALLE 310 m ²		PETITE SALLE 105 m ² « EN COMPLEMENT »		PETITE SALLE 105 m ² « SEULE »		PLUS CUISINE	PLUS VAISSELLE
	COMMUNE	HORS COMMUNE	COMMUNE	HORS COMMUNE	COMMUNE	HORS COMMUNE		
MARIAGE REPAS	PARTICULIER	310	550	95	275	125	Compris	0,05 €
	Particulier 2 ^{ème} Jour	155	225	47,50	137,50	62,50		
	PROFESSIONNEL	450	700	125	275	195	Compris	0,05 €
	Pro 2 ^{ème} jour	225	350	62,50	137,50	97,50	Compris	0,05 €
LOCATION ½ journée	PARTICULIER	140	250			75	Compris	0,05 €
VENTE COMMERCIALE	PROFESSIONNEL	450	750			225		

- ❖ CAUTION : 750 € (même en cas de gratuité).
- ❖ REUNION FORMATION : 60 €/jour pour la grande salle et 40 €/jour pour la petite salle.
- ❖ Propositions gratuites pour animations à caractères social ou culturel - Bourse aux vêtements - Expositions non commerciales.
- ❖ Gratuit pour coopérative scolaire et foyer du collège - Forfait nettoyage si recette.
- ❖ PENALITE / FORFAIT NETTOYAGE : GRANDE SALLE : 80 € - PETITE SALLE : 60 € - LES 2 SALLES : 100 €
- ❖ Locations "privées" (mariages, anniversaires, ...) => assurances obligatoires.
- ❖ Sacs poubelles : 5 €.

LOCATION DE LA SALLE DES FÊTES POUR LES ASSOCIATIONS DE PONTVALLAIN

Principe de gratuité des salles :

- Pour tout évènement culturel et non payant ;
- Pour les Assemblées générales.

1 location sur 2 est gratuite (ou miniorée) selon le procédé suivant : Première location payante, location suivante gratuite.

Première location payante	Location suivante gratuite
Grande salle	Grande salle
	Ou petite salle
	Ou les 2 salles payantes moins le prix de la grande salle
Petite salle	Petite salle
	Ou grande salle payante moins le prix de la petite salle
	Ou les 2 salles payantes moins le prix de la petite salle
Grande salle + petite salle	Grande salle + petite salle
	Ou grande salle seule
	Ou petite salle seule

Tarifs des salles pour les associations Vallipontaines :

ÉVÈNEMENTS	Petite salle	Grande Salle	2 salles
Réunion/salon	35	70	105
Repas/Loto/concours de cartes	100	170	270
Spectacle payant/concert payant	100	140	240

Si 2 journées consécutives : demi-tarif la deuxième journée

Supplément chauffage du 01 janvier au 15 avril et du 15 octobre au 31 décembre : 50 € pour la grande salle/ 25 € pour la petite salle

L'association devra remplir un contrat de location pour chaque évènement (même si celle-ci est gratuite).